

SESSION EXTRAORDINAIRE – 30 AOÛT 2018

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 30 août 2018 à 18 h 30 au sous-sol de la bibliothèque située au 100 chemin Old Chelsea, Municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS la conseillère Kay Kerman et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire, Jean-Paul Leduc et Robin McNeill sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT : Madame Céline Gauthier, Secrétaire-trésorière adjointe.

Une période de question fut tenue, à laquelle aucune question ne fut posée.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

293-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONFORMÉMENT à l'article 153 du code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié aux membres du conseil tel que requis par le présent code; les membres renoncent au délai prescrit par l'article 156 du code municipal du Québec.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session extraordinaire soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

294-18

DÉPART À LA RETRAITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DES PROJETS SPÉCIAUX ET CONSEILLER SENIOR

ATTENDU QUE par sa résolution 54-14 adoptée le 24 février 2014, le conseil embauchait Monsieur Charles Ricard à titre de Directeur général et secrétaire-trésorier;

SESSION EXTRAORDINAIRE – 30 AOÛT 2018

294-18 (suite)

ATTENDU QUE le contrat de travail de Monsieur Ricard se termine le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE M. Ricard a décidé de prendre sa retraite;

ATTENDU que les deux parties acceptent de mettre fin à ce contrat en date du 28 août 2018;

ATTENDU QUE le Conseil désire profiter de l'expérience du monde municipal de Monsieur Ricard en lui offrant un poste de Directeur des projets spéciaux et conseiller senior;

ATTENDU QUE ce contrat se terminera le 30 juin 2019;

ATTENDU QUE le travail de Monsieur Ricard, à titre de Directeur des projets spéciaux et conseiller senior, se fera par des mandats spécifiques octroyés par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu de retenir les services de Monsieur Charles Ricard à titre de Directeur des projets spéciaux et conseiller senior; Monsieur Ricard bénéficiera des conditions de travail tel que définies dans son contrat de travail daté du 30 août 2018.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Maire suppléant, soient et sont par la présente autorisés à signer au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

295-18

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Céline Gauthier
Secrétaire-trésorière adjointe

Caryl Green
Mairesse